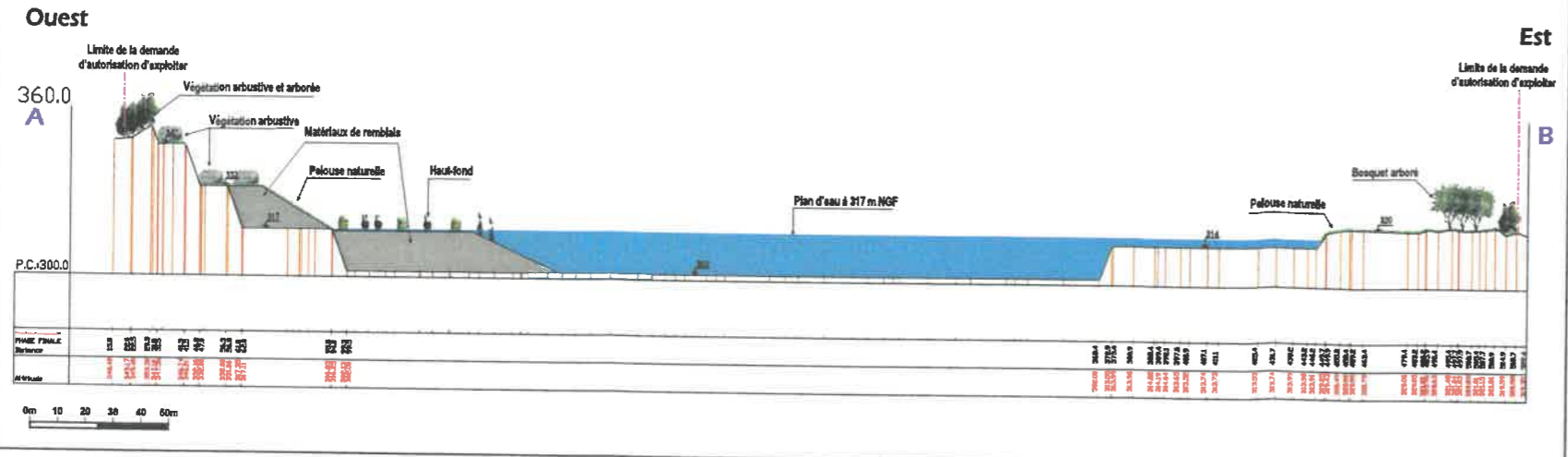


# COUPE DE LA REMISE EN ÉTAT - ETAT FINAL

# PLAN DE REMISE EN ÉTAT - ETAT FINAL



ANNEXE 4

Vu pour être annexé  
à notre arrêté en date de ce jour  
GUERET, le 30 AVR. 2021

Pour la Préfète et par dérogation,  
le Secrétaire Général,

Renaud NURY



- Limite d'emprise
- Plan d'eau
- Exutoire vers la Sédelle
- Zone de haut-fond
- Mare
- Fossé temporaire
- Front et talus
- Eboulis
- Végétation arbustive et arborée
- Pelouse naturelle
- Bosquet arboré
- Végétation arbustive sur talus et banquettes
- Broussaille
- Culture
- Arbre isolé
- Cote en m NGF et courbe de niveau
- Localisation de la coupe

Echelle : 1/2 500

0m 25 50 75

Source : Géomètre